

perçoivent les impôts pour le compte des conseils scolaires. Lorsqu'il n'existe pas d'organisation municipale, ces pouvoirs sont exercés par les conseils scolaires. Les impôts fonciers demeurent un élément essentiel du financement de l'enseignement primaire-secondaire, mais la part des municipalités a diminué ces dernières années pour se fixer à moins de 20%.

Comme les besoins en matière d'enseignement se sont rapidement accrus durant l'après-guerre, d'autres paliers d'administration publique en sont venus à participer davantage au financement des écoles primaires et secondaires. A la fin des années 40, les administrations provinciales assumaient moins de 20% des dépenses générales nettes. Au cours de la décennie suivante, les dépenses d'enseignement ont triplé pour s'établir à plus de \$1 milliard. Cette augmentation reflétait l'accroissement des effectifs, la hausse des salaires des enseignants, la mise en œuvre de vastes programmes de construction et la croissance des services spéciaux. A mesure que les budgets augmentaient, les autorités municipales demandaient une plus grande participation des gouvernements provinciaux.

Les contributions relatives des deux paliers d'administration diffèrent d'une province à l'autre, chacune décidant de l'ampleur de sa participation. Un système de financement fondé sur l'emploi de formules mathématiques détermine la répartition. L'intention est premièrement d'assurer des normes minimum, et deuxièmement d'atténuer les écarts de richesse et de revenu dans différentes localités.

Une partie de cette aide financière provient en fait du gouvernement fédéral, par l'entremise des provinces. Les dépenses fédérales représentent environ 3% du total au niveau primaire-secondaire, compte tenu des sommes affectées aux écoles pour les Indiens et aux écoles d'outre-mer. Le gouvernement fédéral contribue également à l'enseignement primaire-secondaire aux termes d'un programme fédéral-provincial de coopération pour la promotion du bilinguisme dans l'enseignement.

6.3 Enseignement postsecondaire

6.3.1 Universités et collèges décernant des grades

Il existe au Canada plusieurs types d'établissements décernant des grades. Les universités offrent, comme minimum, des programmes menant à des grades en arts et en sciences; les collèges d'arts libéraux sont des établissements de moindre envergure qui offrent des programmes menant à des grades, normalement en arts uniquement; les collèges de théologie décernent des grades exclusivement en théologie; d'autres collèges spécialisés offrent des programmes menant à des grades dans une seule discipline, par exemple en génie, en art ou en éducation. On compte au Canada plus de 60 établissements décernant des grades.

Histoire. Les premiers établissements d'enseignement au Canada sont créés sur le modèle des établissements européens. Le Séminaire de Québec, fondé en 1663, donnera naissance à l'Université Laval en 1852. Le plus ancien établissement de langue anglaise, le King's College, à Windsor (N.-É.), ouvre ses portes en 1789. En 1867, le Québec compte trois universités et 712 collèges classiques. Il existe trois universités au Nouveau-Brunswick, cinq en Nouvelle-Écosse et sept en Ontario. Des King's Colleges, comme celui qui existe déjà en Nouvelle-Écosse, sont créés au Nouveau-Brunswick et en Ontario. Les universités Queen's et Victoria, soutenues par les Églises presbytérienne et méthodiste, reçoivent leur charte en Ontario. Elles ont pour mission de former le clergé et un petit groupe sélect de laïcs qui désirent exercer les professions libérales. On y enseigne essentiellement la théologie, la philosophie, les classiques, la médecine et le droit.

Vers le milieu du XIX^e siècle, l'Université McGill offre pour la première fois des cours en sciences naturelles, ouvre une école normale à l'intention des instituteurs du niveau primaire et fait œuvre de pionnier dans l'enseignement des sciences appliquées et du génie. Des changements analogues se produisent dans d'autres universités—Dalhousie à Halifax, Queen's à Kingston, et l'Université de Toronto.